



Appel à projets
ÉQUIPEMENT
FORMATION



Webinaire d'information
jeudi 29 juin 2023



Ordre du jour

1. Introduction

- ⊙ Introduction par Denis Bertin, Vice-président AMU délégué A*Midex

2. Présentation de l'appel à projets

- ⊙ Cadre général de l'appel à projets
- ⊙ Les grandes étapes de la procédure de sélection
- ⊙ Comment candidater à l'appel

3. Questions/réponses



Introduction



Denis BERTIN

Vice-Président délégué A*Midex

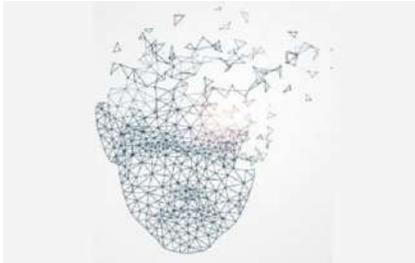
Une ambition clé

Accompagner le développement d'un **pôle d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial** en matière de recherche, formation et innovation sur le territoire d'Aix-Marseille Université, qui soit identifié comme un acteur capable de répondre aux **défis sociétaux et scientifiques majeurs**.

Une échelle de site : le consortium A*Midex



A*Midex contribue à tracer l'avenir du site Aix-Marseille



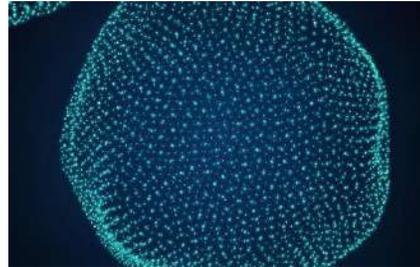
Période probatoire

2012 : lancement du projet Idex sélectionné par le jury international des Idex

2016 : Evaluation donnant lieu à pérennisation de l'Idex.

Convention de dévolution. Un des premiers IDEX confirmés en France avec Bordeaux et Strasbourg

2012-2016



Feuille de route 2.0

- Mise en place du Conseil stratégique international A*Midex
- Bilan des actions de la période probatoire et nouvelles actions
- Réorganisation administrative
- Continuité des axes stratégiques de l'Idex
- Démarche des instituts d'établissement initiée

2017-2020



Feuille de route 3.0

- Bilan des actions de la feuille de route 2.0
- Prise en compte d'un contexte en évolution
- Ambitions renforcées sur le PIA
- Formulation de 4 champs d'action majeurs de l'Idex
- Planification des actions

2021- 2024



Feuille de route 4.0

En cours de construction

2024- 2027

La feuille de route A*Midex 3.0

4 grands champs d'action





Étendre les actions expérimentales



Renforcer les Synergies et collectifs



Diffuser, partager et animer une communauté de savoir

Dispositifs mis en œuvre :

- Instituts d'établissement
- Appel à projets INTERDISCIPLINARITÉ 2021
- **Programme ÉQUIPEMENT formation et recherche**
- Actions structurantes MÉDIATION ET INTÉGRATION SCIENTIFIQUE
- Projets France 2030 : ILCB, CenTuri, AMSE, nEURO*AMU
- Projets France 2030 : TIGER, IDeAL
- France 2030 / PIA 4 : Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR)



Cadrage

Contexte

La mise en place des appels à projets « EQUIPEMENT Formation et Recherche » s'inscrit dans le cadre du **champ d'action 1 « Consolider les expérimentations »** qui poursuit l'ambition de construire un pôle universitaire d'excellence, pilote sur l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité.

Méthodologie

Cet appel à projets a été construit dans le cadre d'une **concertation** entre la fondation A*Midex, les Vice-Présidences Recherche et Formation d'Aix-Marseille Université, le CNRS, l'Inserm, le CEA, l'IRD, Centrale Méditerranée, Sciences Po Aix, L'Assistance-Publique Hôpitaux de Marseille, et en collaboration avec les services AMU impliqués (*Direction des Etudes et de la Vie Etudiante*, la Direction de la Recherche et de la Valorisation, la Direction de la Commande Publique) et en articulation avec les grands projets structurants du site (TIGER, IDéAL).



Objectifs

L'appel à projets EQUIPEMENT Formation **vis**e à **soutenir les composantes de formation du site Aix-Marseille qui souhaitent renforcer les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants à travers l'aménagement ou le développement d'espaces dédiés, innovants et adaptés qui permettront aux étudiants de se professionnaliser, de se mettre en situation.**



Cadrage général



Cibles : enseignant-chercheur ou enseignant titulaire du site **Aix-Marseille** rattaché à une composante d'Aix-Marseille Université, Sciences Po Aix ou à Centrale Méditerranée



Objet du projet : Les projets devront avoir un **lien direct avec la formation**, plus précisément ils doivent concerner **l'acquisition, l'installation et l'entretien** d'équipements destinés à **la formation ou la réalisation d'aménagements, le développement d'espaces dédiés**, innovants et adaptés qui permettront aux étudiants de se professionnaliser, de favoriser la mise en situation ainsi que le renforcement de l'évaluation des connaissances et des compétences acquises.



Durée du financement : 2 ans maximum



Dates de démarrage : Mars 2024 (sous réserve de conventionnement préalable)



Budget : Tel que prévu à la feuille de route 3.0. l'appel dispose d'une enveloppe globale de **2 millions €** pour **environ 10 à 16 projets** pour des budgets allant de **50 000 € à 150 000 €**



Critères d'éligibilité

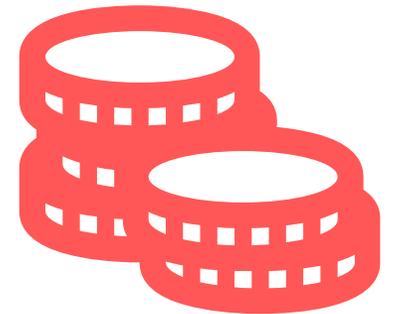
Chaque projet soumis à cet appel doit être **porté par une composante de formation du site ou un institut d'établissement** en tenant compte des **conditions suivantes** :

- Un porteur ne peut déposer qu'une seule candidature à cet appel à projets / Plusieurs projets peuvent être rattachés à la même composante
- Les projets doivent s'adresser en tout ou partie à des publics étudiants inscrits en Licence** (Les composantes ou écoles n'ayant pas de licence ne sont pas tenus par cette obligation).
- Les lauréats de la vague 1 de l'appel à projets TRIPS peuvent candidater à l'appel à projet Equipement Formation uniquement au titre de leur projet lauréat TRIP, à condition que la cible soit des étudiants de licence et que la complémentarité avec le projet pédagogique du TRIP soit clairement définie.



Dépenses éligibles

- **Dépenses d'investissement** permettant l'acquisition d'équipements et matériels. Ces dépenses devront être orientées autour **d'équipements majeurs**. Les équipements non significatifs seront acceptés uniquement s'ils sont rattachés directement au fonctionnement du ou des principaux équipements.
- **Dépenses de fonctionnement, dans la limite de 20%** du montant total du financement demandé à A*Midex. Il s'agit là d'un plafond « haut ». Les dépenses de fonctionnement devront être en lien avec le contrat de maintenance ou l'installation de l'équipement. Chaque demande en fonctionnement devra être argumentée de façon précise.
- **Les dépenses en masse salariale ne sont pas éligibles** à cet appel à projet, à l'exception **d'une prime pour le RST à hauteur de 26h par an**. Aucun recrutement ne sera possible dans le cadre de cet appel à projet.





Sélection des lauréats en 5 étapes

1. **Analyse de l'éligibilité** des candidatures reçues > **Octobre- Novembre 2023**
2. **Analyse administrative** par la fondation A*Midex > **Novembre 2023**
3. **Evaluation scientifique et pédagogique par deux experts** indépendants et externes au site **d'Aix-Marseille** dans le respect des engagements qualité de la fondation. Selon une **grille d'évaluation** présentée dans le texte de cadrage > **Novembre 2023 - Janvier 2024**
4. **Comité de faisabilité technique** interne > **Décembre 2023**
5. **Labellisation** par le Comité de Pilotage A*Midex > **Février 2024**





Critères de sélection

1/ Qualité du projet et pertinence au regard des objectifs de l'appel à projets

- Qualité du projet pédagogique proposé au regard des objectifs de l'appel à projet (intégration des étudiants de licence, outils, évaluation des compétences ...)
- Valeur ajoutée du projet et des équipements par rapport à l'existant, caractère innovant
- Inscription dans une stratégie de formation ambitieuse et cohérente

Coefficient 3

2) Qualité de la mise en œuvre du projet

- Qualité et cohérence du plan de travail proposé (calendrier, faisabilité scientifique et technique du projet, capacité d'engagement du porteur de projet, ressources disponibles, adéquation actions/budget)
- Qualité du plan de composition et de formation de l'équipe pédagogique
- Modalités d'utilisation et de mise à disposition des équipements en lien avec la formation

Coefficient 3

3) Perspectives de valorisation, impact et retombées du projet

- Impact sur les étudiants, notamment de licence (retombées pédagogiques attendues)
- Retombées attendues pour la composante
- Impact sur le site Aix-Marseille (dissémination au sein du site, articulation avec les autres grands projets du site, visibilité et d'attractivité)
- Perspectives de pérennisation du projet au sein de l'établissement, potentiel d'innovation ou de valorisation à moyen terme

Coefficient 4



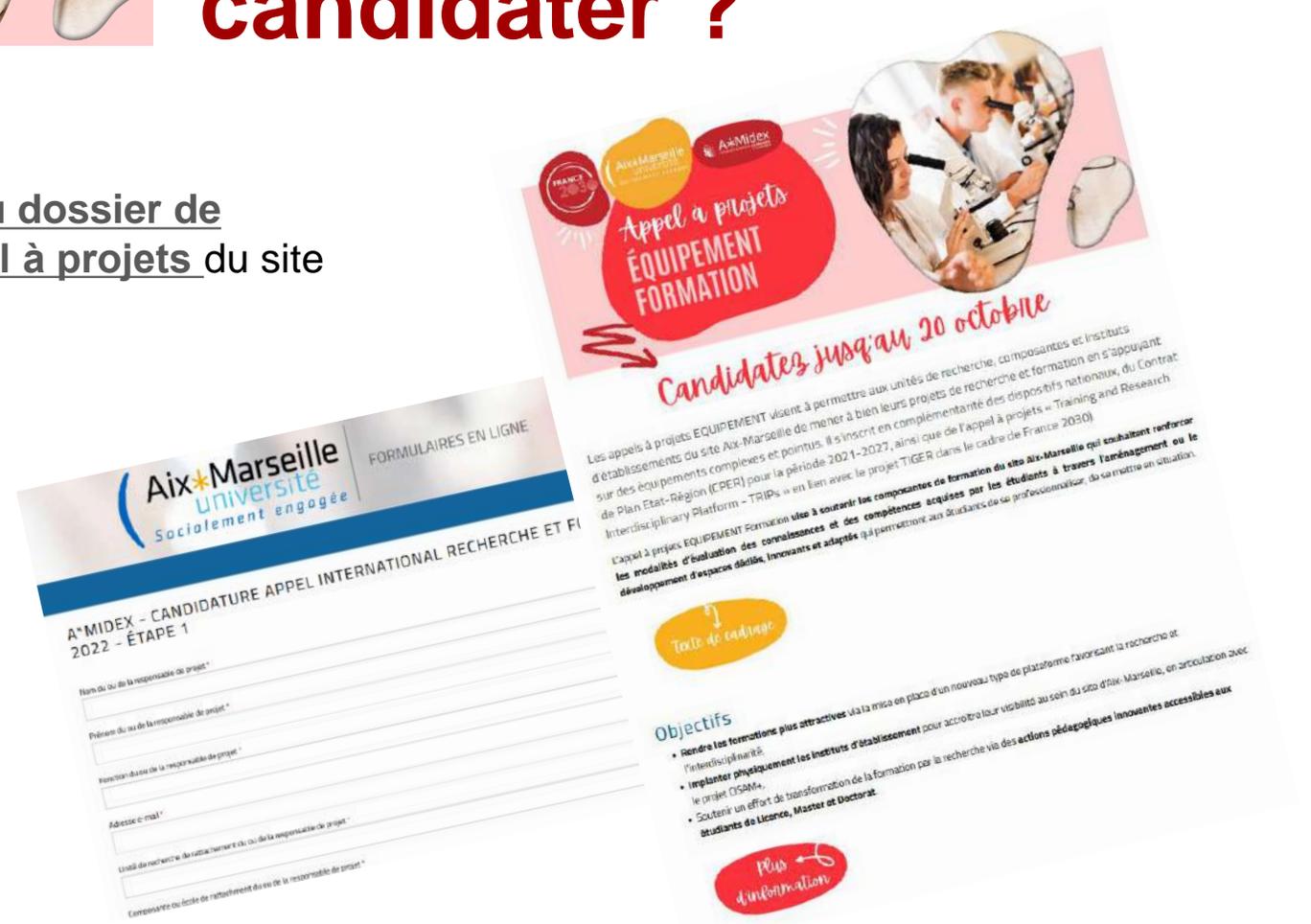
Comment candidater ?

Informations sur l'appel

Accédez au texte de cadrage et au dossier de candidature sur la page de l'appel à projets du site



Etape 1 - Dépôt d'intention jusqu'au 28 Juillet (Obligatoire)





Comment candidater ?

Etape 2 - Dépôt de projet complet (Obligatoire)

Jusqu'au 20/10/2023

Le lien de dépôt sera communiqué à l'issue de l'étape 1

Joindre le dossier de projet complet en un document pdf

- L'ensemble du dossier de candidature complété
- Le budget prévisionnel (Cf. tableau Excel en annexe)
- Lettre d'engagement de la direction de la composante ou de l'école
- CV du RST
- Une lettre certifiant la faisabilité du projet engageant les directions concernées, telles que la DIRNUM, la DEPIL, la DHSE et la mission handicap du pôle Vie Etudiante de la DEVE à AMU et les directions équivalentes chez les partenaires du site.
- Annexes facultatives



APPLICATION FORM - Step 2 (full project proposal)

1. General information

Do you have modifications to highlight relative to the letter of intention that you submitted at step 1?
 No Yes, if yes, please specify.

1.1. Project identification

Project title	
Project acronym	

1.2. Scientific and technical leader for the project (STL) and internal structure with which they are affiliated

Surname and first name of the scientific and technical leader for the project (STL)	
Contact details (E-mail)	
Research unit	
Unit with which the STL is affiliated	
Faculty or school (Name + Acronym) with which the STL is affiliated	

1.3. Confidentiality

Specific requirement?	Confidentiality	<input type="checkbox"/> Yes <input type="checkbox"/> No
If yes, reason and details of requirements		

Overall budget for the project						
Expected fundings				Planned expenditure		
Funder name	Funding class	Nature of funding	AMIDEX contribution	Contributions from partners, co-financing in kind or in cash to be coordinated	TOTAL Amount	
AMIDEX	Research funding	In cash			- €	Operation
					- €	Investment
					- €	Payroll
					- €	Total expenditure

Budget managed on AMIDEX line - -

Name of the scientific and technical leader for the project	
Project name	
Project acronym	
Name of the call for proposals/action	
Research unit	
Faculty or School	
Financial managers	
Administrative contact person for the project	

Mass	AMIDEX costs	Distribution by %	2023
Operation	- €	0%	-
Payroll	- €	0%	-
Total	- €	0%	-

Mass	Expenses category	Details on the nature of the expense	AMIDEX costs	Comments	2023
Operation					



Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à projets
12 juin - Midi

Webinaire d'information
29 juin - 14h

Étape 1
Date limite de dépôt d'intention
28 juillet - Midi

Étape 2
Date limite de dépôt de proposition de projet
20 octobre - Midi

Labellisation et annonce des résultats
Février 2024

Démarrage des projets
Mars 2024



Contact avec les Directions Centrales

- **DEPIL - Direction d'Exploitation du Patrimoine Immobilier et de la Logistique**
- **Périmètre de l'action de la direction dans le cadre de l'AAP Equipement-Formation:**
Vérification de la faisabilité technique, informations sur les contraintes règlementaires, assistance à la définition des prestations à prévoir et estimations prévisionnelles de ces dépenses.
- **Antenne de campus : Une Antenne DEPIL est implantée sur les campus Marseille Centre, Luminy, Timone, Quartier des Facultés Aix, Campus Etoile.**

Les projets sur les sites isolés de la DEPIL Aix, à l'exception d'Aubagne (DEPIL Marseille Centre)

Personnes de contact :

Luminy	: Renard Patrice/ patrice.renard@univ-amu.fr
Aix-Quartier des Facultés	: Touati Abdelkafi / abdelkafi.touati@univ-amu.fr
Timone	: Meier Odile / odile.meier@univ-amu.fr
Etoile	: Benaddi Philippe / philippe.benaddi@univ-amu.fr
Marseille Centre	: Duperret Stéphane/ stephane.duperret@univ-amu.fr



Contact avec les Directions Centrales

- **DHSE – Direction Hygiène Sécurité et Environnement / Prévention des risques**
- **Périmètre de l'action de la direction dans le cadre de l'AAP Equipement-Formation:**
 - Analyse de risques (nanomatériaux, imprimante 3D, gaz sous pression, virologie, ...),
 - Conseil et assistance pour la mise en œuvre des mesures de préventions des risques pour les personnels
 - Conseil et assistance concernant la prise en compte des réglementations applicables à nos bâtiments et aux activités de recherche (demandes d'autorisation de travaux, agréments de locaux, autorisations expérimentations (OGM, ASN, ANSM, ...), ...
- **Antenne de campus :** Pas d'antenne de campus mais les Ingénieurs préventions et référent sécurité incendie se déplacent sur tous les campus
- **Personne de contact :** adresse générique : dhse-prevention@univ-amu.fr



Contact avec les Directions Centrales

- **Direction du Numérique (DirNum)**
- **Périmètre de l'action de la direction dans le cadre de l'AAP Equipement-Formation:**
Accompagnement sur :
 - La faisabilité concernant les choix liés au numérique
 - Les achats concernant les besoins liés au numérique
- **Antenne de campus : DirNum de campus Aix, Centre, Étoile, Luminy, Timone**
- **Personne de contact : Jean-Philippe Floret / jp.floret@univ-amu.fr**
- **Contacts campus DirNum: <http://url.univ-amu.fr/dirnumcontacts>**





Contact avec les Directions Centrales

- **Direction de la Commande Publique (DCP)**
- **Périmètre de l'action de la direction dans le cadre de l'AAP Equipement-Formation:** : Prise en charge des projets d'achats qui doivent être programmés ou à défaut soumis à arbitrage pour prise en charge par la DCP
 - **Si valeur estimée du projet d'achat \geq à 25 000 et $<$ à 40 000 € HT :**
 - Pas d'obligation de publicité ni de mise en concurrence / Obligation de conclure un contrat écrit et de publication des données en Open Data
 - Dans tous les cas, consulter la **Charte de déontologie de l'achat public**
 - **Si valeur estimée du projet d'achat \geq à 40 000 € HT :**
 - Recours aux marchés en cours (ex : instrumentation scientifique), à défaut :
 - » Obligation de publicité et de mise en concurrence
 - » Obligation de constituer un dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - » Délai moyen pour une procédure adaptée entre 40 k€ et 140 k€ HT (MAPA) = 4 à 5 mois
 - » Délai moyen pour une procédure formalisée à partir de 140 k€ HT (ex : appel d'offres) = 5 à 6 mois
 - Dérogation : exclusivité du fournisseur (à justifier)
- **Personne de contact :** Anastasia BINET – Campus Pharo - anastasia.binet@univ-amu.fr - 04 13 94 98 67



Contact A*midex

Nom Prénom

Chargé(e) de projets « Recherche »

Tél : 04 13 94 98 29

Mail : maxime.sidos@univ-amu.fr

